

L'imaginaire linguistique des historiens de la littérature, en France et en périphéries

François PROVENZANO
Université de Liège

Le présent article a pour ambition d'articuler la question de l'imaginaire linguistique avec la problématique de l'historiographie littéraire, en particulier dans les périphéries de langue française (Belgique, Suisse romande, Québec), qui voient leurs littératures respectives émerger et s'institutionnaliser dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Historiographie littéraire et imaginaire linguistique

Pourquoi s'intéresser au discours de l'histoire littéraire ? et comment faire de ce discours qu'on traverse d'ordinaire avec une simple visée documentaire, un objet d'analyse ? Depuis les travaux de Hayden White dans le domaine anglo-saxon et de Michel de Certeau dans le domaine français¹, il est admis que le discours de l'historien ne livre pas une vérité brute sur le passé mais résulte d'une construction rhétorique parfois complexe qui oriente largement la lecture des faits relatés. Cette approche discursive se porte aujourd'hui sur le terrain de l'histoire littéraire, dont on interroge les contextes de production et dont on met au jour les multiples inflexions (axiologiques, idéologiques, argumentatives, etc.) qui caractérisent ses divers avatars².

L'historiographie est loin d'avoir été de tout temps une pratique isolable et repérable comme telle. S'agissant d'historiographie *littéraire*, les problèmes se révèlent doublement aigus dès lors qu'on cherche à situer cette pratique dans l'arborescence des pratiques scripturales attestées au sein d'une société. Inutile ici de vouloir établir une typologie *a priori* des discours qui traitent de littérature : forcément conditionnée par les modes disciplinaires, l'état des savoirs dans un domaine donné et les circonstances historiques propres à ces activités métalittéraires, la répartition du travail discursif sur la littérature est extrêmement variable selon les lieux et les époques. Il nous importe donc moins d'identifier un type d'ouvrage par rapport à un autre (*critique* vs *histoire*, *histoire littéraire* vs *histoire de*

1. Hayden White, *Metahistory. The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University, 1973 ; Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

2. Voir notamment les travaux d'Emmanuelle Mortgat-Longuet, de Luc Fraisse, de Clément Moisan, ainsi que le projet de recherche international sur « L'histoire littéraire des écrivains », hébergé sur le site Fabula.

la littérature)³, que de cerner les fluctuations et les constantes d'une pratique à la fois sociale et discursive.

De manière schématique, on peut résumer les caractéristiques générales de la pratique de l'histoire littéraire au XIX^e siècle sous la forme de quelques grands paradoxes définitoires, qui cernent les enjeux auxquels doit alors répondre le discours porté sur la littérature française hors de France : unité et disjonction ; exhaustivité et sélection ; institution et programme ; science et idéologie⁴.

Unité et disjonction. Comme on le sait, l'idéologie romantique postule une unité de langue et une unité de « race » pour justifier la spécificité d'une littérature nationale. Or, ces critères sont fort peu utiles à des historiens suisses, belges ou québécois ; ils sont même plutôt handicapants. Descendant direct des colons français, le Canadien français peut difficilement nier sa « communauté de race » avec la France. Si toutefois il choisit de le faire, il lui faut maintenir l'idée d'unité linguistique pour se préserver d'une assimilation à l'élément anglo-saxon qui le voisine. En Belgique, malgré l'usage répandu de la langue romane jusqu'aux années 1920 sur l'ensemble du territoire, le maintien de l'unité de langue ne peut se faire qu'au prix d'une assimilation à la famille française. Or l'unité de race est elle-même particulièrement difficile à soutenir, face au caractère composite d'un pays qui rassemble des populations d'origine germanique et d'autres d'origine romane. Quant à la Suisse romande, elle est elle-même le résultat d'un découpage linguistique au sein d'une entité politique plus large (ou d'un montage linguistique à partir d'entités politiques plus réduites, si l'on considère le canton comme entité politique de base). L'unité de race qu'elle pourrait revendiquer pour se distinguer des zones germaniques et italiennes du pays entraîne automatiquement, comme pour le Québec, son assimilation au vaste ensemble de la civilisation française.

Exhaustivité et sélection. L'historien des littératures périphériques dispose d'une matière première (un ensemble d'auteurs et d'œuvres) souvent bien mince, ce qui peut le tenter de viser l'exhaustivité. Pour que son travail se justifie, il faut bien qu'il réunisse une masse significative de données à présenter. Cependant, il ne peut ignorer l'exigence de qualité qui définit aussi son projet historiographique et lui assure une certaine crédibilité. Sous peine de réduire son *Histoire* à un simple catalogage, il lui faut mettre au point des principes de sélection, sans toutefois prendre le risque de voir disparaître (numériquement) son objet. Ce paradoxe peut ainsi se formuler comme l'exigence de combiner un principe uniformisant – assurant la visibilité d'un corpus étendu – à des principes discriminants – appliquant aux unités de ce corpus différents degrés de légitimité.

Institution et programme. Les littératures périphériques souffrent d'une carence institutionnelle par rapport à la France. Bien plus qu'un simple état des

3. C'est par exemple le propos de Clément Moisan qui, centré sur un corpus français, propose une typologie de l'historiographie littéraire distinguant six grands groupes d'ouvrages, selon qu'ils développent une lecture historique ou une lecture critique, et selon que cette lecture est centrée sur des textes, sur l'histoire ou sur des faits. (Clément Moisan, *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, Paris, PUF, coll. « Littératures modernes », 1987, p. 88 et suiv.).

4. Pour un approfondissement sur ces questions et, en général, sur l'historiographie littéraire périphérique, nous nous permettons de renvoyer à François Provenzano, *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétoriques de l'histoire littéraire en francophonie du Nord (Belgique, Suisse romande, Québec)*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2012.

lieux, le propos historique à leur égard vise à démontrer la possibilité, sinon l'existence, d'une institution littéraire propre. Pour ce faire, l'historien doit se saisir du discours social et y ancrer l'objet littéraire comme un référent lisible et repérable. En mettant en exergue la vitalité du monde des lettres, il l'impose comme un secteur social à part entière. Dans cette perspective, une large part des discours historiographiques sur les périphéries littéraires est consacrée à l'évocation des réalités institutionnelles qui forment le cadre de la production littéraire dont il s'agit de retracer l'histoire. Ce geste d'institution postule également une certaine permanence, rappelant le fondement lointain d'une institution présente et inscrivant sa pertinence historique dans la longue durée. Or l'historien périphérique ne peut se contenter d'instituer la permanence. Là encore, pour que son entreprise ait un sens, il faut lui donner un caractère programmatique. En somme, affirmer que, si beaucoup a été fait, tout reste à faire. En effet, la fragilité de ce que l'historien de la littérature contribue à instituer ne peut que l'amener à professer la croyance en un progrès, qualitatif et quantitatif, de la vie littéraire à laquelle participe son entreprise historiographique. La visée institutionnalisante de son propos ne doit donc pas brider la dynamique vers un changement possible et souhaitable.

Science et idéologie. Le paradoxe entre science et idéologie est proche du paradoxe entre la visée institutionnalisante et la visée programmatique, mais se situe à un niveau de généralité supérieur. Le registre discursif dans lequel l'historien situe son propos exige de lui une certaine objectivité. Plus son discours aura l'air manifestaire et polémique, plus il s'exposera à des rejets massifs auprès d'une audience élargie. En choisissant d'adopter les marques d'une certaine autorité scientifique, il permet à son objet d'intégrer l'univers des discours légitimes. Cette science à laquelle il choisit de se soumettre peu ou prou, c'est d'abord l'histoire. Sa démarche se doit en effet d'être historique au moins pour une bonne raison : ayant à décrire une littérature dont l'existence est peu assurée, il lui faut impérativement justifier un acte de naissance précis et objectif. Or cet idéal d'objectivité scientifique ne peut nourrir à lui seul la démarche de l'historien de la littérature périphérique. Animé par un projet de société bien plus que par un projet purement intellectuel d'accroissement des connaissances, il lui faut combiner l'exigence de scientificité à sa volonté idéologique. Celle-ci consiste essentiellement (et abstraitement) à investir un capital de croyance collective dans l'objet dont il traite.

En quoi ces quelques paramètres définitoires s'articulent-ils à un imaginaire linguistique ? Ou, pour le dire autrement, que faut-il entendre par « imaginaire linguistique » à propos d'un historien de la littérature ?

Disons grossièrement que tout discours sur la littérature présuppose une gamme de représentations relatives à la langue dans laquelle s'écrit cette littérature. Ces représentations peuvent être plus ou moins explicitées dans un *discours sur la langue*, mais l'imaginaire linguistique peut rester largement implicite et n'être observé qu'à l'état de symptômes : l'imaginaire linguistique est d'autant plus intéressant à observer – et prend précisément toute sa dimension d'*imaginaire* – quand il permet de tenir un propos sur *autre chose* que sur la langue. Dans l'historiographie littéraire

qui nous occupe, nous dirons que ces symptômes peuvent se répartir en quatre grandes catégories, qui recourent partiellement les paradoxes définitoires que nous avons posés plus haut.

Premièrement, convoquer un imaginaire linguistique peut évidemment servir à fonder l'unité du corpus d'œuvres dont traite l'historien, et éventuellement à intégrer ce corpus dans un ensemble plus vaste. Se représenter la langue française comme un tout homogène, cela permet de reporter cette qualité d'homogénéité au corpus littéraire qui y correspond.

Deuxièmement, les représentations de la langue peuvent informer une vision de l'histoire, c'est-à-dire justifier des choix de périodisation, poser l'origine d'une tradition, dessiner la courbe d'une évolution, d'un progrès ou d'un déclin. La plupart des histoires de la littérature française situent leur origine aux premières attestations de la langue française ; nous verrons que cette question de l'origine peut être un enjeu de taille pour les historiens des périphéries.

Troisièmement, l'imaginaire linguistique nourrit volontiers la rhétorique identitaire qui parcourt inmanquablement le discours de l'histoire littéraire. Décrire une littérature, c'est parler du peuple qu'elle est censée représenter ; et les traits distinctifs de ce substrat anthropologique sont souvent déduits des traits prêtés au langage qui caractérise sa littérature.

Enfin, quatrièmement, l'historien de la littérature convoque un imaginaire linguistique lorsqu'il prononce ses jugements sur les œuvres, qu'il les répartit sur une échelle de légitimité et établit sa hiérarchie des valeurs littéraires. La définition du « bon écrivain » est, comme nous le verrons, inséparable d'une conception du rapport idéal que l'écrivain doit entretenir avec son matériau linguistique.

Précisons encore que, dans les faits – c'est-à-dire dans les textes – cet imaginaire linguistique est très difficile à isoler comme tel. Le discours sur la langue, ou plutôt les symptômes qui le révèlent, sont toujours traversés d'autres imaginaires (sur la race, sur la géographie, sur la beauté, sur la temporalité), qui compliquent l'analyse en même temps qu'ils la rendent intéressante, car c'est bien de l'articulation de plusieurs imaginaires que se nourrit le discours de l'histoire littéraire et, au final, la représentation de la littérature qu'il nous donne à lire.

Langue et littérature : la construction française d'un imaginaire

Avant d'en venir aux historiens des littératures belge, suisse et québécoise, nous passerons très rapidement sur le versant français du corpus, uniquement pour poser ce qui constitue à la fois le repoussoir et le fonds commun des discours des périphéries francophones.

Dans son beau livre *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Henri Meschonnic a bien décrit l'ensemble des clichés qui, depuis Joachim Du Bellay jusqu'à Marc Fumaroli, font qu'en France, « on croit qu'on parle de la langue, mais on parle de la littérature » (pour reprendre sa formule) : « Pas de génie de la langue

française sans la littérature, *sa* littérature⁵. » Et en particulier sa littérature classique en prose. L'art de bien dire et l'art de bien penser ne font qu'une seule et même chose, de sorte que les rapports entre la langue et la littérature ne sont tout simplement pas interrogés, pris qu'ils sont dans une sorte de relation tautologique : la langue est le grand réservoir des meilleurs œuvres, qui elles-mêmes fixent les qualités de la langue et en font la prédestination des futurs écrivains, et ainsi de suite. Ce sont là toutes choses bien connues.

Curieusement, alors qu'il égrène les avatars de cette matrice d'imaginaire chez Pasquier, Voltaire, Rivarol, les lexicographes, Condillac, Bally, et jusqu'à Marcel Arland, Meschonnic ne parle guère des historiens de la littérature, du moins ceux qui s'identifient comme tels *grosso modo* à partir du début du XIX^e siècle. C'est peut-être parce qu'il y a peu à en dire de plus. Une fois que Michelet, dans l'*incipit* de son *Tableau de la France* (1833), a posé que « L'histoire de France commence avec la langue française. La langue est le signe principal d'une nationalité ⁶ », cette équivalence sera maintenue et nourrie par ceux qui s'attacheront aux œuvres de l'esprit de cette nationalité.

Dans son *Histoire de la littérature française* (1844-1861), Désiré Nisard entreprend ainsi de faire commencer cette histoire au moment où, dit-il, « il y a un art », c'est-à-dire où l'on trouve « l'expression de vérités générales dans un langage parfait, c'est-à-dire parfaitement conforme au génie du pays qui le parle, et à l'esprit humain⁷ ». La littérature s'identifie avec la perfection de la langue, elle-même identifiée avec le génie du peuple et par là même, paradoxalement, promue au rang de langue universelle.

Pour Nisard, l'imaginaire linguistique sert ainsi à la fois à définir l'esprit français et à justifier son rayonnement international par les œuvres de la pensée : « À défaut d'une définition précise et directe, l'esprit français se caractériserait suffisamment par la nature même de la langue française, par sa constitution, par ses qualités, qui, entre toutes les langues littéraires modernes, la rendent plus propre à exprimer des idées générales⁸. » Une caractéristique syntaxique du français comme l'ordre « direct » est *à la fois* conforme à l'ordre logique, à « l'arrangement des choses selon la raison ⁹ » *et* conforme au tempérament des Français, à qui « l'inversion est antipathique [parce qu'ils] sont également loin de l'extrême impatience et de l'extrême paresse [...] ¹⁰. »

Instrument de nationalisation comme d'universalisation, la langue sert aussi à Nisard pour construire la valeur sociale de sa population d'écrivains, car « la langue française, si complaisante pour le lecteur, est sans pitié pour l'écrivain ¹¹ ». Autrement dit, ceux qui font métier d'écriture affrontent un adversaire redoutable, s'exposent à des efforts immenses, qui donnent la mesure du mérite qu'ils peuvent

5. Henri Meschonnic, *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette, 1997, p. 121.

6. Jules Michelet, *Tableau de la France* [1833], éd. par Lucien Refort, Paris, Les Belles-Lettres, 1934, p. 3.

7. Désiré Nisard, *Histoire de la littérature française*, Paris, Librairie de Firmin Didot Frères, 2^e édition, t. I, 1854, p. 4.

8. *Ibid.*, p. 21.

9. *Ibid.*, p. 22.

10. *Ibid.*, p. 23.

11. *Ibid.*, p. 24.

prétendre obtenir s'ils sortent victorieux de cette épreuve. Mais il y a plus : le succès de l'écrivain français, pour Nisard, est avant tout une affaire collective et socialement instituée. Contrairement aux autres nations où quelques individus d'exception parviennent ponctuellement à porter la langue à son point de perfection, la France est ce pays qui possède « une sorte de constitution écrite dans des grammaires et des vocabulaires officiels, sous la garde de corps littéraires institués pour les rédiger et les conserver¹² ».

Il faudrait évidemment pouvoir raffiner cette évidence du lien indissociable entre la langue et la littérature dans l'historiographie littéraire française du XIX^e siècle, et la compléter d'autres traits, présents en abondance notamment chez Ferdinand Brunetière. Dans le cadre de cet article, nous nous bornerons à pointer chez ce dernier, en guise de transition, l'endroit même où cet imaginaire linguistique français rencontre en son sein son altérité francophone et tente d'ébaucher le cadre qui permettrait sa complète intégration. Dans son discours sur « Les Ennemis de l'âme française » (1899), Brunetière évoque les Canadiens-français (qu'il appelle encore « ces Français-Canadiens ») et leur attachement à une certaine définition de l'esprit français :

[...] ces Français-Canadiens, d'esprit français, cette tradition française, qu'ils ont souvent peine à reconnaître dans notre littérature contemporaine, ils la retrouvaient dans nos grands écrivains du XVII^e siècle, et, sujets fidèles et dévoués de l'Angleterre, c'était pourtant *le Cid* et c'était *Andromaque*, c'étaient les *Sermons* de Bossuet et les *Pensées* de Pascal qui réveillaient dans le fond de leur cœur le souvenir de leurs origines¹³.

Dans l'imaginaire linguistique français, tout locuteur de cette langue ne peut fonder son identité et se reconnaître que dans les grandes œuvres du classicisme hexagonal. Ce fut sans doute vrai jusqu'au début du XIX^e siècle, mais les débuts de l'historiographie littéraire périphérique témoignent d'une reconfiguration de cet imaginaire. Pour l'historien des littératures belge, suisse et québécoise naissantes, la langue française est investie de valeurs bien plus complexes à démêler, une complexité à la mesure des enjeux symboliques et identitaires auxquels furent confrontées les collectivités littéraires en question.

Notons au passage que cette question du rapport à la langue française continue de nourrir aujourd'hui une bonne part des problématiques historiographiques et critiques propres aux « études francophones » ; c'est donc aussi à une forme de généalogie de cette portion du champ actuel des études littéraires que nous nous livrons ici.

Dédoublement, inversion, combinaison : aménagements périphériques

Ici encore, l'aperçu devra être forcément très parcellaire et faire l'impasse sur les multiples données de contextualisation qui seraient pourtant indispensables. Nous nous contenterons de trois brefs exemples, à nos yeux significatifs des

12. *Ibid.*, p. 28.

13. Ferdinand Brunetière, *Discours de combat*, t. I, Paris, Perrin, 1900-1907, p. 159-212 ; p. 188.

aménagements que les historiens des littératures périphériques font subir à l'imaginaire linguistique du centre français.

Au Canada, l'abbé Camille Roy est le premier à imposer, au début du XX^e siècle, un schéma historiographique stable et spécifique, qui sera repris ensuite durant plusieurs décennies. Il fait la part belle à la « littérature de terroir », qui réunit à la fois des traces de l'héritage racial français (un fond moral et des réminiscences classiques) et une illustration des réalités sociales canadiennes. La valeur d'art n'a guère de pertinence ici ; Roy confesse que l'importance qu'il accorde au *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie n'est pas due à « sa valeur littéraire, qui n'offre rien de remarquable », mais au « témoignage » qu'il rend « en faveur de traditions françaises et des mœurs des Canadiens¹⁴ ». Il semble dès lors inutile de vouloir pousser ailleurs la recherche littéraire. L'essentiel est bien de préserver un ordre socio-historique établi, par la perpétuation d'une formule esthétique trouvée une fois pour toutes.

L'exemple accompli d'une telle formule est, pour l'historien, le roman *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon :

[...] Louis Hémon a fait un livre qui révéla l'acuité pénétrante de son observation, sa haute culture, un art supérieur de conduire le récit, une langue propre, élégante et souple où se mêle avec mesure et avec une étonnante vérité le parler populaire canadien, et qu'il montra aussi, par l'exemple, tout le parti que l'on peut tirer, pour le roman, de la matière canadienne¹⁵.

Ce texte répond magiquement à toutes les exigences historiographiques et est, de plus, l'œuvre d'un Français, « venu de France en octobre 1911 pour étudier nos mœurs et prendre dans notre vie canadienne un sujet de roman ». Par cette œuvre, se répète ainsi symboliquement l'arrivée de l'élément français sur le sol canadien. Autrement dit, la temporalité historique s'annule devant la démonstration historiographique de la permanence d'une formule raciale spécifique. Quant à la langue, elle reflète fidèlement le double ancrage identitaire revendiqué par Roy : propriété, élégance, souplesse, mesure sont bien les qualités du génie français classique, tandis que le « parler populaire canadien » intervient à titre de document. L'imaginaire linguistique est donc ici dédoublé en un versant mythique et un versant anthropologique, en même temps que sont suspendus à la fois le jugement esthétique et l'inscription historique de la tradition littéraire envisagée – deux traits qui, notons-le, caractérisent encore aujourd'hui plusieurs travaux portant sur les littératures francophones.

En Belgique, les enjeux sont forcément un peu différents. Après une première phase patriotique, assez comparable à la rhétorique de Camille Roy, au moment de l'Indépendance du pays autour de 1830, l'historiographie littéraire connaît son véritable développement au moment de la Renaissance de 1880, où une pléiade de jeunes poètes se rallie à l'idéologie de l'art pour l'art et aux canons de la modernité esthétique. Parmi eux, Francis Nautet entreprend d'écrire une *Histoire des lettres belges d'expression française*¹⁶, qui doit à la fois servir à légitimer la génération présente et

14. Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française* [1918], Montréal, Beauchemin, 1939, p. 75.

15. *Ibid.*, p. 160-161.

16. Francis Nautet, *Histoire des lettres belges d'expression française*, 2 t., Bruxelles, Charles Rozez, s.d., [t. I : 1892, t. II :

l'inscrire dans une tradition spécifique et prestigieuse. Ainsi, tout en centrant l'essentiel de son exposé – plus de 200 pages sur les 357 que comptent les deux volumes de son *Histoire* – sur la courte période qui lui est contemporaine (1870-1890), Nautet fait débiter au XII^e siècle son récit historique des lettres nationales. L'« éclosion de la poésie romane¹⁷ » dans le Nord de la France constitue pour lui le jalon fondateur d'une tradition artistique spécifique. Celui-ci désigne en effet déjà par l'étiquette « Wallonie » l'ensemble de ces régions où chantèrent, du XII^e au XV^e siècles, les trouvères. Ce type d'ancrage lui permet d'inverser radicalement les rapports de transmission culturelle avec la France : celle-ci n'est plus la matrice originelle et mythique garante d'un patrimoine linguistique, puisque c'est la Wallonie des trouvères qui a « laissé aux Français proprement dits un glorieux héritage ; c'est-à-dire une langue formée par elle seule¹⁸ ». On peut dire finalement que Nautet reprend ici à son compte le même imaginaire linguistique que l'historiographie littéraire hexagonale, en posant l'équivalence entre la formation de la langue et la naissance de la littérature et, grâce à une territorialisation « wallonne » des trouvères, en faisant suivre cet acte fondateur d'une diffusion hors des frontières.

Reste que cette origine demeure « française » malgré tout. Il y a bien eu plusieurs tentatives d'argumenter en faveur de l'existence d'une langue « belge », mais ce n'est pas la stratégie adoptée ici par Nautet. Pour affermir la formule identitaire qu'il veut attribuer à sa littérature, l'historien convoque une autre tradition artistique prestigieuse et territorialisée comme « belge » : celle des peintres flamands. Du XII^e au XVI^e siècles s'établit donc la continuité d'une légitimité culturelle, non seulement indépendante de la France, mais encore s'imposant à elle : « Celle-là [la Wallonie] a créé la langue française ; celle-ci [la Flandre] [...] fonde la première école de peinture du monde¹⁹. »

Par le biais de comparaisons fondées vaguement sur des catégories de l'histoire de l'art, le monde de Van Eyck, Rubens ou Metsys produit également la synthèse d'un élément ethnique particulier à la Belgique : le mutisme.

Faites le tour des musées de Bruxelles, cherchez la synthèse des expressions sur les physionomies, et vous verrez qu'elles se renferment toutes dans un mutisme général, singulièrement frappant. [...] Van Orley, Pourbus, Rembrandt, Memling ont les lèvres scellées et le mutisme de la race²⁰.

Utilisant la théorie tainienne littéralement à rebours, il aboutit à la formulation d'un caractère dont la portée dépasse évidemment le XVI^e siècle des peintres, puisque c'est « la contrée tout entière [qui] vous invite au silence ». Dès lors, « tels les pères étaient alors, les fils sont encore aujourd'hui²¹ ». Le mutisme congénital qui découle de la « faculté picturale » flamande se combine logiquement à la « faculté littéraire » propre à la race wallonne. L'historien situe évidemment dans le présent

1893].

17. *Ibid.*, t. II, p. 158.

18. *Ibid.*, p. 181.

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*, t. I, p. 18.

21. *Ibid.*, p. 20-21.

de son énonciation ce moment de combinaison magique de facultés *a priori* contradictoires.

On voit ainsi comment, dans l'historiographie littéraire belge, l'imaginaire linguistique français, repris et inversé dans son axiologie, se combine à un imaginaire pictural pour donner lieu à une formule identitaire présentant une cohérence à la fois géographique, historique et ethnique. Fantasmant la langue littéraire de ses compatriotes comme le creuset unique où se mêlent de prestigieux héritages, l'historien se représente l'écrivain belge non pas comme un modeste suiveur ou comme un passeur distant, mais comme un point d'orgue esthétique ; c'est par exemple ce qui lui fait dire audacieusement que « [le lecteur] trouvera condensés [*sic*] dans ce volume [*La Fin des bourgeois*, de Camille Lemonnier], avec une forme perfectionnée, quinze années de littérature naturaliste française²² ».

Ici encore, sans être propre à l'historiographie littéraire belge, cette rhétorique de « voleur de feu » nourrie d'un imaginaire linguistique et culturel parfois singulièrement iconoclaste me semble constituer l'un des autres héritages métacritiques des « études francophones ».

Il nous resterait à observer le volet suisse du corpus, qui présente la particularité d'avoir été, dès le milieu du XIX^e siècle, le premier à produire un discours historique sur plusieurs littératures françaises hors de France, considérées d'un même regard. On doit en effet aux deux Suisses Pierre-André Sayous et Virgile Rossel les premières grandes entreprises historiques sur ce qui ne s'appelait pas encore la francophonie littéraire²³.

Sans pouvoir entrer dans le détail des discours de ces deux auteurs, nous nous bornerons à en relever les traits qui ébauchent l'imaginaire linguistique dont héritera la critique littéraire francophone.

L'imaginaire linguistique des « études francophones » : éléments de généalogie

Premièrement, il apparaît d'emblée que c'est bien la nation française qui est la dépositaire principale du génie de la langue, que ses périphéries peuvent contribuer à entretenir. C'est d'ailleurs à l'aune de cette contribution que se répartissent les bons et les mauvais élèves et que s'exerce dès lors la domination symbolique du centre. Ainsi, à propos de la Savoie :

Les Savoisiens sont restés ce qu'ils ont toujours été, une race intelligente, un peuple éminemment sociable, porté aux mœurs douces [...], et (ajoutons ce trait bien remarquable), parlant le français avec plus de propriété, d'aisance et de clarté naturelle qu'aucun des autres voisins de la France²⁴.

22. *Ibid.*, p. 31.

23. Pour une généalogie des discours sur la francophonie littéraire, et un approfondissement sur les deux auteurs évoqués ici, nous nous permettons de renvoyer à François Provenzano, *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2011.

24. Pierre-André Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVII^e siècle, Dix-septième siècle*, 2 t., Paris, J. Cherbuliez, 1853, t. I, p. 8.

La conception d'une telle communauté de langue trouve donc son corollaire dans l'expression d'un purisme linguistique ; les écrivains périphériques – et surtout ceux qui côtoient d'autres langues sur leur territoire – se doivent d'être particulièrement attentifs à « conserver intact le patrimoine de leur langue²⁵ » s'ils veulent continuer à participer de ce génie littéraire exclusif et à bénéficier de ses vertus d'universalité.

Deuxièmement, s'il sert à fonder une communauté d'intérêts autour de la France, une « patrie commune d'intelligence et d'idéal » soudée autour de son « rôle civilisateur, par une sorte de lien mystique et puissant²⁶ » (la langue), l'imaginaire linguistique proto-francophone ménage aussi une place aux stratégies d'altérité développées en réaction à cette assignation identitaire centrale. La diversité valant pour indice de qualité, « l'œuvre littéraire et civilisatrice de la France²⁷ » doit s'appuyer sur des collaborateurs extérieurs qui, tout en se montrant linguistiquement conformes à la norme centrale, apportent des nuances de contenu bienvenues. Par exemple :

L'esprit belge, avec sa tournure pratique et militante, ou avec ses dons de pittoresque imagé et coloré, avec son sens aigu de la réalité et ses courtes échappées dans le rêve, avec ses facultés d'analyse et d'observation, avec sa fécondité tourmentée ou joyeuse, avec son esthétisme raffiné et son audacieuse pensée, le nouvel esprit belge peut, à la condition de sacrifier le wallon au français et sans rien abdiquer de son originalité, ajouter aux trésors d'une grande littérature²⁸.

On voit ici que se rompt l'équation entre la langue et l'esprit national, puisque l'esprit belge est invité à se couler dans le moule de la langue française pour exprimer au mieux toute son originalité. Le tournant francophone des années 1980, promouvant la « diversité des cultures », après la version d'une francophonie comme « civilisation de l'universel » dans les années 1960, nous semble trouver ses germes dans ce type de rhétorique.

Enfin, troisièmement, l'imaginaire linguistique de l'historien des lettres périphériques se reverse volontiers sur la littérature du centre, en particulier celle contemporaine, dont la modernité perd en légitimité face aux formules modernes rivales des écrivains suisses et canadiens :

À la vérité, les jeunes écoles littéraires en France professent une vénération médiocre pour la syntaxe et le vocabulaire légués à la génération actuelle par des siècles d'esprit français ; elles innovent et bouleversent à l'envi [...] tandis que les écrivains modernes de la Suisse romande et du Canada s'efforcent de réagir sagement, et non sans succès, contre les négligences, les circuits, les écarts, les difformités et le tortillage qui affadissaient, alourdissaient, défiguraient et corrompaient le style du cru²⁹.

Son imaginaire linguistique permet ainsi à l'historien des lettres (proto)francophones de stigmatiser les modes stylistiques centrales, de se poser en

25. *Ibid.*

26. Virgile Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France*, Paris, Schlachter, 1895, p. 1-2.

27. *Ibid.*, p. 157.

28. *Ibid.*, p. 165.

29. *Ibid.*, pp. 6-7.

gardien impartial des vraies valeurs littéraires françaises et de faire de l'alternative francophone la voie possible d'une modernité dénationalisée. L'historien définit en effet assez précisément la marge de manœuvre stylistique autorisée, qui limite l'intervention des écrivains périphériques à un sympathique artisanat lexical et exclut toute indexation du système linguistique entier sur une identité nationale spécifique : « Qu'elles [la Suisse et la Belgique] y [à la langue française] apportent leur contingent d'heureux néologismes, de fécondes trouvailles, rien de mieux ! Qu'elles ne songent pas à la remplacer par le suisse ou le belge³⁰ ! »

Conclusion

En somme, nous avons (trop) rapidement évoqué quatre imaginaires linguistiques, envisagés pour les fonctions historiographiques qu'ils assumaient dans quatre des grands récits métalittéraires qui s'élaborent plus ou moins simultanément dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

L'historiographie littéraire française hérite d'une longue tradition de discours qui naturalisent le lien entre la langue, la nation, l'esprit et la littérature. Face à cet imaginaire, les périphéries émergentes peuvent soit choisir de s'y inscrire sous la forme d'une simple variante anthropologique, tout en renforçant la dimension mythique fondamentale (cas québécois), soit s'en emparer pour en détourner fondamentalement l'axiologie et fonder une nouvelle identité littéraire nationale (cas belge).

Il nous semble que chacun de ces rapports à l'imaginaire linguistique français constitue un héritage pour l'historiographie littéraire francophone qui suivra et qui s'élabore comme une forme de compromis entre les deux tendances extrêmes illustrées par les cas belge et québécois. C'est ce que nous avons tenté de montrer dans la dernière partie de cet article, qui témoigne aussi du fait que cette posture de compromis n'est finalement qu'une manière de rejouer à une autre échelle l'imaginaire linguistique classique, pour condamner les innovations stylistiques – fussent-elles bien françaises – qui ne respecteraient pas le nouvel équilibre linguistique francophone.

30. *Ibid.*, p. 280.